



## **Nos mobilisations seront victorieuses !**

Partout dans le pays, à l'appel de nos organisations syndicales, la mobilisation se poursuit dans de nombreuses professions par la grève et la multiplication d'initiatives comme les manifestations aux flambeaux, les actions de dépôts des outils de travail dans des lieux symboliques ; les femmes organisent partout des initiatives pour visibiliser qu'elles sont les grandes perdantes de ce projet.

La journée du 24 janvier a été un succès, et loin de s'essouffler, la mobilisation par la grève et par les manifestations poursuit son ancrage interprofessionnel porté par un soutien large et massif de la population.

L'intersyndicale de l'éducation réclame plus que jamais le retrait du projet de réforme de retraite universelle par points et l'ouverture de négociations constructives afin d'améliorer les régimes actuels pour tous les secteurs professionnels et toutes les générations. Dans notre secteur, la « revalorisation » proposée par le ministre Blanquer dans le cadre de la réforme des retraites apparaît comme un marché de dupes. Le Conseil d'État déclare au sujet de cette prétendue « garantie » qu'elle est condamnée à disparaître du texte car « ces dispositions constituent une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution ». Nos organisations demandent d'ouvrir de réelles négociations sans préalable pour des augmentations de salaire sans contrepartie et concernant tous les personnels.

**C'est pourquoi les organisations syndicales CGT Éduc'action, FAEN, FNEC-FP-FO, FSU, SUD éducation appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet.**

**Elles appellent l'ensemble des personnels de l'éducation à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-e-s le décident et, dans le cadre de l'appel interprofessionnel, à faire du mercredi 29 janvier, veille de la conférence de financement, une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles. Elles appellent à poursuivre le renforcement et l'élargissement de la mobilisation en multipliant les initiatives les jeudi et vendredi qui suivent notamment avec des retraites aux flambeaux, des dépôts d'outils de travail, des assemblées générales, des initiatives en direction de la population.**

Paris, 26 janvier 2020